

**Ministry of Education**  
Transfer Payments and  
Financial Reporting Branch

21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 325-2034  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca](mailto:Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des paiements de transfert  
et des rapports financiers

21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 325-2034  
Télééc. : (416) 325-2007  
Courriel : [Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca](mailto:Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca)



**2005: SB19**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations  
scolaires  
Agentes et agents d'administration de la section 68 des  
administrations scolaires

**EXPÉDITEUR :** Wayne Burtnyk  
Directeur  
Paiements de transfert et rapports financiers

**DATE :** 31 août 2005

**OBJET :** Consolidation provinciale - Rapport du 31 mars 2005 sur les soldes  
inter-entités dans le périmètre comptable du gouvernement

---

Tel que présenté dans les notes précédentes, le gouvernement provincial consolidera les données financières des conseils scolaires (conseils scolaires de district et administrations scolaires) dans ses états financiers en commençant par les comptes publics de l'exercice 2005-2006. Les conseils scolaires ont été financés afin de les aider à mettre le processus en œuvre.

Rapport du 31 mars 2005 sur les soldes inter-entités dans le périmètre comptable du gouvernement

Dans le cadre du processus de consolidation des comptes publics de l'exercice 2005-2006, les conseils scolaires (conseils scolaires de district et administrations scolaires) devront déclarer les soldes qui subsistent avec d'autres organismes au sein du périmètre comptable du gouvernement (« PCG ») en date du 31 mars 2005. Ces données permettront à la province de déterminer et de régler toute différence matérielle sur les soldes entre les organismes au sein du PCG en date du 31 mars 2005 et conséquemment, de s'assurer que la participation financière de départ de la province pour l'exercice 2005-2006 soit exacte. Il convient de noter que les conseils scolaires n'ont pas à fournir les données relatives aux soldes des comptes d'actif ou de passif en date du 31 mars 2005 qui correspondent à des transactions effectuées avec des organismes qui ne font pas partie du PCG. Une liste de tous les organismes qui font partie du PCG est incluse dans l'Annexe A des instructions. Nous invitons les conseils scolaires à communiquer avec les organismes avec lesquels ils ont un solde afin de confirmer s'ils déclarent le même solde et pour rapprocher toute différence avant la soumission du rapport de mars 2005.

Les conseils scolaires devraient prendre note qu'ils doivent déclarer un solde interorganisme seulement s'il est égal ou supérieur à 500 000 \$. Des directives détaillées sur le seuil de signification est incluse dans l'Annexe B des instructions.

### Déclaration de la direction

Le Ministère n'exigera pas que les conseils scolaires fournissent un rapport du vérificateur pour le rapport de mars 2005. Par contre, le surintendant ou la surintendante des affaires de chaque conseil scolaire de district et le secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière ou le directeur général ou la directrice générale de chaque administration scolaire doit attester le rapport de la déclaration de la direction qui est inclus dans le rapport de mars 2005.

### Date limite et soumission

La date limite pour la soumission du rapport de mars 2005 est le 17 octobre 2005. Les conseils scolaires soumettront les données de mars 2005 en utilisant le système SIFE. Les instructions sur comment créer et remplir une soumission en utilisant le système SIFE pour le rapport de mars 2005 ainsi que les instructions détaillées relatives aux exigences de déclaration sont disponibles via le lien du projet de l'entité comptable à l'adresse <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Les conseils scolaires doivent faire parvenir deux exemplaires signés du rapport de la déclaration d'ici le 17 octobre 2005 à :

Anthony Yeung  
Analyste de politique principal, Projet de l'entité comptable  
Paievements de transfert et des rapports financiers  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat, 900, rue Bay  
Toronto, Ontario  
M7A 1L2

Si vous avez des questions sur ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec Anthony Yeung au (416) 325-8527, ou par courriel à l'adresse : [anthony.yeung@edu.gov.on.ca](mailto:anthony.yeung@edu.gov.on.ca).

### Instructions supplémentaires pour les administrations scolaires relativement aux applications du système SIFE

#### **Instructions supplémentaires pour les administrations scolaires relativement à l'application SIFE**

Étant donné que certaines administrations scolaires utiliseront le système SIFE pour la première fois, les instructions supplémentaires suivantes sont fournies à leur intention :

Les administrations scolaires doivent soumettre le rapport de mars 2005 en utilisant le module (d'information financière) « Calcul des subventions » de l'application SIFE. Des renseignements et des directives sur la création des dossiers, sur la saisie des données et sur la transmission du

rapport au moyen du SIFE sont inclus dans les instructions. De plus, le manuel d'utilisation du SIFE est accessible par le lien « États financiers », puis « 2003-2004 » sur le site <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Les utilisateurs actuels du module « Paiement de transfert » du SIFE utiliseront le même nom d'utilisateur et le même mot de passe pour accéder au module de calcul des subventions. Si vous êtes la personne qui approuve la transmission des données, vous devez communiquer avec Mark Bonham au (416) 325-8571 ou à l'adresse [mark.bonham@edu.gov.on.ca](mailto:mark.bonham@edu.gov.on.ca) pour obtenir un mot de passe distinct qui vous donnera les privilèges appropriés. Les nouveaux utilisateurs du SIFE qui doivent accéder au module de calcul des subventions doivent également communiquer avec Mark Bonham pour établir un nouveau code d'utilisateur et un mot de passe.

Si vous avez besoin d'aide sur l'utilisation du système SIFE, ou sur la navigation, communiquez avec :

Charles Brousseau (416) 325-8585 ou [charles.brousseau@edu.gov.on.ca](mailto:charles.brousseau@edu.gov.on.ca)

Stephen Shek (416) 325-8396 ou [stephen.shek@edu.gov.on.ca](mailto:stephen.shek@edu.gov.on.ca)

Pour de l'aide sur les accès d'utilisateur et les mots de passe, communiquez avec :

Mark Bonham (416) 325-8571 ou [mark.bonham@edu.gov.on.ca](mailto:mark.bonham@edu.gov.on.ca)



Wayne Burtnyk  
Directeur  
Direction des paiements de transfert et rapports financiers

c.c. : Directeurs de l'éducation